

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
COMITE REGIONAL
23 Mars 2024**

Quorum atteint suivant les statuts

Excusés : FFLDA ; CROS ; Patrick Pennanguer ; Edgar Tchitaev ; Esther Brelet ; Souk Khampasath ; Yann Lemouroux ; Afred Navarro

14 h30 Ouverture de cette AGO

*** Accueil des participants**

Bonjour à toutes et à tous . Merci de votre présence à cette Assemblée Générale Ordinaire. Nous allons avoir un temps d'échange avec vous.

*** Approbation PV de la dernière AG, du 25 mars 2023**

- PV envoyé par internet aux clubs le 5 mars 2024
- 1 exemplaire à disposition dans la salle

*** Rapport moral par le Président**

Au 31 décembre 2023, le comité régional comptabilise 2 comités départementaux, le 44 et le 49, 14clubs (16 en 2022) et 919licenciés (745 en 2022). L'objectif des 900 licenciés est atteint . Les statistiques vous seront présentées lors du rapport d'activités. Au niveau national, le nombre de licenciés est en très nette augmentation suite au grappling fight / MMA . De 22685 au 31 décembre 2022, la FFLDA comptabilise 28336 licenciés au 31 décembre 2023. Le comité gère un salarié, Stevan , en CDD 15h/semaine.

Le comité régional a organiser 9 réunions afin d'améliorer son fonctionnement, d'assurer le départ de Gurgen dans les meilleures conditions, maintenir l'aide financière de 30% aux clubs participants au Cht de France, valider la participation

financière de 20% aux clubs participants aux Rانcking lutte ou équivalent pour le grappling. Le maintien de cette aide financière va être débattue lors de cette AG. Le comité régional a participé en présentiel ou en distanciel à 2 réunions organisées par le CROS, 1 organisée par le sport adapté, 1 organisée par la DRAJES et 3 organisées par la FFLDA (dont 1 de 6h00 ...). Enfin le comité régional a assisté à l'AG de Profession Sport et celle de la maison des sports. Il nous faut réfléchir à la relance du club de Rezé, avec la collaboration du CD44, car la réunion du 29 juin est restée sans suite. Par contre, toujours échec, suite à faute de bénévoles, pour la création d'une commission finance pour soulager le trésorier, peu disponible. Pourtant cette commission est essentielle afin qu'elle puisse, en outre, répartir, les achats qu'elle validera, les aides, les frais de fonctionnement sur les lignes fléchées des subventions ANS et Conseil Régional.

Quelques dates importantes de 2023 le Comité Régional

- Le 27 janvier, inhumation de Thierry Gautier, ancien président du SCO. Nous pensons bien à lui
- Le 31 mai, fin du service civique de Stevan
- Le 31 août, fin du contrat de Gurgén
- Le 1^{er} septembre, début du contrat de Stevan en CDD de 15h / semaine, comme référent technique
- Le 10 novembre, visite surprise au club CAN. Une quarantaine de lutteurs mais très peu de licenciés. Mise au point avec le trésorier aux lutteurs.
- Le 1^{er} décembre réponse négative de la FFLDA à notre demande d'aide financière pour pérenniser l'emploi. OK pour la création d'un « Grand Ouest » mais débrouillez vous !!!

Le comité régional a aussi vérifié les demandes de subventions ANS 2023 des clubs de la région et a proposé la répartition au niveau fédéral. 2 clubs seulement ont fait cette demande.

Nous devons faire face à quelques actes d'incivilités signalées au référent FFLDA faits religieux / laïcité et sanctionnés par la commission de discipline nationale. Nous resterons très vigilants et fermes afin que ces actes d'incivilités ne se reproduisent plus.

Le comité régional est toujours en recherche d'un lieu de remisage propre, afin de libérer le siège social et permettre le stockage de tapis. Toutes propositions seront les bienvenues.

Le comité régional incite les clubs à prendre connaissance des 3 labellisations mise en place par la FFLDA et de ne pas hésiter à en faire la demande.

Même si l'assurance individuelle n'est plus obligatoire pour pratiquer le sport, le comité régional encourage vivement les clubs à sensibiliser leurs licenciés, de la

contracter afin d'éviter bien des soucis en cas d'accident grave. Celle proposer par la FFLDA , Générali qui remplace la MDS , s'élève à 3,96 € .

Il me semble important d'aborder le bénévolat. Les 11 membres, du conseil d'administration de ce comité, souvent élus par défaut, sont peu disponibles au regard des exigences demandées par le comité, considéré comme une entreprise par certaines administrations. Pour un fonctionnement normal de notre Comité Régional il est indispensable d'avoir, aux côtés du CTS et du référent technique, au minimum 3 élus motivés et disponibles pour le partage des tâches . Me concernant ma mission se partage à 80 % de secrétariat, de 10 % de trésorerie et de 10 % de présidence qui consiste uniquement à représenter.

Constat également pour les clubs, en constante recherche de bénévoles, pour fonctionner correctement, et qui en oublient la cohérence nécessaire entre les comités et leurs clubs pour le développement des activités. Alors cette question, en attente de réponses : Comment fédérer avec l'aide indispensable du référent technique, les clubs, les bénévoles, rajeunir le bénévolat autour du projet régional qui s'articule autour de 4 axes : Communiquer, Développer, Former, Performer ? Pour ma part, j'arrête mon mandat à l'AG 2024. Je partage ma mission de président si une candidate ou un candidat se manifeste dès maintenant.

Petit aparté pour 2024 mais importante : Fin 2024, année olympique, tous les mandats des élus prennent fin .Le calendrier fédéral nous impose, la prochaines AG électorale pour les CD le samedi 28 septembre 2024 et la prochaine AG électorale 2024 pour le CR le samedi 9 novembre 2024. Celle de la FFLDA est prévue le samedi 21 décembre 2024. Comme vous le savez les club participent aux élections des nouveaux candidats. Leurs nombres de voix correspondent à la moitié de leur nombre de licenciés.

Merci de votre écoute, j'espère ne pas avoir été trop long. Ne pas hésiter à poser vos questions sur ce rapport moral.

Encore merci de votre participation à cette AGO

Vote : approuvé à l'unanimité.

Bilan financier et compte de résultat par le trésorier (Edgard, Alain)

Bilan actif :

Actif circulant :

- Créances : 123 234,53 €

- Disponibilité trésorerie : 53 491,61 €

Total général : 175 677, 04 €

Compte de résultat :

- Total des produits : 51 138,38 €

- Total des charges : 58 424,17 €

Résultat : -7 285,79 €

Cela s'explique notamment par le fait que les rétrocessions de licences ne sont pas encore retombées...

- Rapport vérificateur aux comptes : David Chanson

- Questions sur ce bilan

- Vote : Approuvé à l'unanimité

Prévisionnel (Alain)

- Absence de prévisionnel

- Suppression aide financière de 30 % pour les Championnats de France et de 20 % pour les TNR ou équivalent.

- Vote : Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité 2023-2024

- Technique par **Cyril et Stevan**

1) Actions de promotion :

Scolaire : intervention TPE Nantes dans 3 établissements (contre 4 l'année passée) ; cycles découverte réalisé à l'école Sainte-Marie de Vallet (23 séances d'1h du CP au CE2), cycle programmé à l'école Lucie Aubrac de Saint-Lumine-de-Clisson (4 séances d'1h en mai) et discussions avec 2 autres écoles autour d'Aigrefeuille pour 2024-2025 ; animation de l'AS au collège Saint-Joseph de Vallet (1h30 tous les jeudis d'octobre à juin)

Été : 3 semaines de stage multisports d'été programmées à Vallet comme en 2023 (environ 75 enfants participants), en 2023 participation à la fête de la mer du Pouliguen pour promotion Beach Wrestling ; en juillet 2024 reprise de la tournée nationale de Beach Wrestling par la FFLDA, avec 1 ou 2 journées à programmer en PDL.

2) Regroupements régionaux :

1^{er} regroupement de la saison 2023-2024 organisé à Nantes le 13/01/2024, à partir de U15, environ 75 lutteurs présents (quasiment tous les clubs du CR représentés), mise

en place de 2 ateliers techniques (1 libre et 1 gréco par Tengiz) puis luttes à thèmes et matchs

Prochain regroupement prévu le 6 avril 2024 à Nantes + 1 stage de Beach Wrestling à programmer en juin.

3) Championnat régional :

2023 : 74 participants dont 59 en libre, 9 en gréco, 2 en féminine et 4 en universitaire

2024 : 98 participants dont 84 en libre, 5 en gréco, 5 en féminine et 4 en universitaire

-> belle réussite sur le plan sportif, nette augmentation du nombre de participants = bon indicateur de la bonne dynamique constatée dans les clubs

4) Coupe PDL :

2023 : organisée le 17 juin 2023, seulement 48 participants (présence du MTC Rennes), à partir de U13

2024 : programmée le 21 avril 2024, environ 100-120 lutteurs attendus (participation du MTC Rennes et de l'Olympique Dreux Atlas), à partir de U15

5) TNR :

Pas de participation des clubs aux TNR de Besançon, Dijon, Rosny et Sotteville.

Participation de 3 clubs (10 lutteurs) à Ceyrat pour 1 médaille d'argent

Participation de 4 clubs (19 lutteurs) à Cenon pour 2 médailles de bronze et 3 places de 5^{ème}

➔ Participation contrastée aux TNR, peut-être dûe à des choix financiers et sportifs

➔ Malgré tout bons résultats lorsque les clubs se déplacent, de bonne augure pour les championnats de France

6) Championnats de France :

2023 :

- Frances libre jeunes : 20 lutteurs (5 clubs) pour 1 médaille de bronze et 3 places de 5^{ème}

- Frances féminine jeunes : 1 lutteuse pour 1 médaille d'argent

- Frances gréco jeunes : 0 lutteurs

- Frances seniors : 7 lutteurs (3 clubs) dont 1 gréco

2024 :

- Frances libre jeunes : 22 participants (22 quotas)

- Frances féminine jeunes : 2 participantes (3 quotas)

- Frances gréco jeunes : 0 lutteurs (3 quotas)

- Frances seniors : 13 quotas (dont 2 en gréco et 2 en féminine)

➔ Objectif : 3 médailles

7) PAHN (détection U13-U15) :

1^{ère} année de mise en place du protocole national

PAHN-1 (étape régionale) : organisé le 7/10/2023 à Nantes (tôt dans la saison),

13 participants représentant 2 clubs (Marsho et ALFA), au programme : tests

physiques et tests de lutte, obtention d'un score à chaque test puis d'un score total PAHN-2 (étape inter-régionale) : organisé du 1 au 3 novembre 2023 à Houlgate (Normandie), 3 lutteurs du CR y ont participé (2 de Marsho et 1 d'ALFA, sélection sur les résultats au PAHN-1), au programme : tests physiques, séances technico-tactiques, combats

8) Formation :

2023 : 6 candidats diplômés au BF1 (tous en lutte) organisé en avril et mai à Nantes et Vallet

2024 : 4 candidats diplômés au BF1 (2 en lutte et 2 en grappling) organisé en novembre et décembre à Nantes et Vallet

BF2 reporté faute de candidats (seulement 2 candidats déclarés), prochaine session en 2025

CQP JSJO UFOLEP 44 : intervention d'une demi-journée programmée le 9 avril pour initier les élèves à la lutte et à l'animation (découverte activité, sécurité, etc...)

Synthèse :

- formation en relance/année de transition
- PAHN : lancement réussi du protocole, + de participation attendue l'an prochain
- Championnat régional = succès sur le plan sportif, indicateur de la bonne dynamique des clubs
- participation aux TNR contrastée mais des résultats encourageants
- bons espoirs pour les championnats de France -> objectif : 3 médailles

Actions à venir fin 2024 :

Régional :

- regroupement régional le 6 avril à Nantes + 1 stage de Beach Wrestling à programmer en juin
- Championnat régional de Lutte adaptée le 13 avril à Vallet
- Coupe PDL le 21 avril à Nantes (présence de Rennes et Dreux)
- session passage de maîtrises + entraînement régional Seniors le 18 mai à Nantes
- tournée nationale Beach Wrestling du 22 au 24 juillet (lieu à déterminer)

National :

- championnats de France jeunes féminines les 30-31 mars à Guilhaing-Granges
- championnats de France jeunes libre les 27-28 avril à Saint-Orens-de-Gameville
- championnats de France seniors les 25-26 mai au Creusot
- championnats de France Beach Wrestling les 7-8 juin à Toulon
- coupe de France vétérans le 15 juin à Villejuif
- championnats de France par équipes (3^{ème} division, jeunesse et avenir) les 22-23 juin à Tinquieux

- Arbitrage par **Stevan (Esther absente)**

Le Comité Régional s'occupe des arbitres à partir du niveau Arbitre Régional. Il

organise chaque année un championnat régional, un championnat régional de lutte adaptée et depuis peu, un tournoi interclubs. De plus, c'est le Comité Régional qui gère les désignations des Arbitres Nationaux pour les championnats de France, en fonction des quotas de lutteurs. Malheureusement, en 2023, le Comité a dû payer une amende au championnat de France Libre car il aurait fallu 2 arbitres et nous n'avons pu en envoyer qu'un seul, les autres n'étant pas disponibles le week-end en question. La nécessité de 2 arbitres n'avait pas été anticipée car c'était la première année qu'il y avait autant de lutteurs engagés dans notre région sur ce championnat. Pour 2024, nous ne devrions pas rencontrer ce souci. Sur la saison 2023, nos arbitres régionaux, nationaux et international ont participé à divers TNR et championnats, en France et à l'international, ainsi qu'en Beach Wrestling. Leur participation à ces diverses compétitions permet leur formation continue, notamment grâce au regard extérieur d'arbitres hors PDL et aussi grâce à la pratique qui est primordiale. Notre arbitre international a, entre autres, participé pour la deuxième année consécutive au stage d'arbitrage féminin organisé par la UWW en Turquie, au Championnat d'Europe U20 en Espagne, au Test Event à Paris pour préparer les JO, au Championnat du Monde U23 en Albanie et au forum sur la Lutte au féminin organisé par la UWW à l'INSEP. Enfin, deux licenciées du club de Vallet ont obtenu leur examen d'Arbitre Régional en janvier 2023. Il s'agit de Louna PEJOT et Anna DURAND-FERRANTE, qui en ont été récompensées lors de l'AG 2023 du Comité Régional. Encore félicitations à elles ! Esther Brelet, Responsable de l'Arbitrage.

- Réorganisation ETR (Stevan)

Projet de réorganisation de l'ETR en 6 commissions :

- Référents techniques (participation lors des regroupements régionaux, jurys passage des maîtrises, ...)
 - Evénements (animation lors des actions de promotion, aide à l'organisation des compétitions régionales, ...)
 - PAHN (aide à l'animation du PAHN 1, accompagnement des lutteurs aux PAHN 2 et 3)
 - Arbitrage (convocation des arbitres, formation, gestion du matériel d'arbitrage, ...)
 - Communication (alimentation du site internet et des réseaux sociaux, création des affiches de compétitions, ...)
 - Déplacements (organisation des déplacements en compétitions nationales)
- > objectif : identifier les personnes qui souhaitent aider sur les différentes actions

Des dédommagements sont définis pour chaque type d'actions.

Merci aux intéressés de me contacter par mail afin d'établir comment les intégrer à l'ETR.

- Labellisation des clubs (Stevan)

Lancement cette année d'une nouvelle campagne de labellisation des clubs.

Avec un label d'entrée « accueil des luttes » et 3 labels de performance associative,

sociale et sportive.

L'ensemble des informations ont été diffusées aux clubs il y a plusieurs semaines, merci aux clubs candidats de m'envoyer leurs dossiers par mail.

Une commission régionale traitera les dossiers et décidera de l'attribution des labels.

Emploi référent technique

- Depuis le 1^{er} septembre 2023, un CDD 15h/semaine
- Relais entre le CTS, très peu disponible pour les PDL, (FFLDA pour 90 % de ses missions, CTS de Normandie, Bretagne et PDL).
- En recherche d'aide financière pour pérenniser cet emploi vers un 20h voir plus en CDI)
 - ° Ne pas s'appuyer sur la FFLDA (Ok pour le grand Ouest mais débrouillez vous!!!!)
 - ° Cyril reste en contact avec la DRAJES qui attend les nouvelles mesures sur l'emploi
- Fonctions
 - ° Interventions dans les établissements scolaires dans le cadre de la pérennisation de l'emploi (Nantes, Environnements Vallet et Aigrefeuille Sur Maine).
 - ° Regroupements, formation BF1 et BF2, préparation des sélectionnés au niveau national
 - ° Suivi du HN
 - ° Animer l'ETR
 - ° Aides dans les demandes de subventions CR , CD et clubs
 - ° Fédérer les clubs (communication)
-
-
-

Montant des frais de déplacement (arbitres, bénévoles, CTS etc.)

- 0,32 €/ km
- Pour le salarié qui utilise sa voiture personnelle avec 20 000 km / annuel :
0,36 € / km
- Remarques / Questions
- Vote : Approuvé à l'unanimité

Indemnités arbitres

- Indemnités arbitres régionaux et + proposées par Esther
 - ° 50 € par compétition
- Remarques / Questions
- Vote : Approuvé à l'unanimité

Poste à pourvoir

- Pas de candidature spontanée

Prospectives 2024

- Incitation des clubs à se labelliser suivant les pré requis.
 - ° Sportif
 - ° Associatif
 - ° Social
- Politique de développement (initiatives clubs) avec les différents vecteurs :
Lutte , grappling , sambo sous toutes les formes, Beach Wrestling, Wrestling training. Le CR à l'écoute des clubs et apportera toutes les aides à sa disposition.
- Campagne PSF prévue du 8 avril au 30 avril.
- Tour de France Beach Wrestling dans le cadre des JO par la FFLDA en juillet dont 1 journée en PDL . Projet non concrétisé à ce jour.
- Utilisation de Smoothcomp pour les compétitions niveau régional
- Recherche d'un local de stockage
- Objectifs
 - ° Maintien du nombre de licenciés entre 900 et 1000
 - ° Obtenir les 5 podiums au niveau national (A ce jourpodiums)
- Dates prochaines AGElectives
 - ° CD44 et CD49 : Le 28 septembre 2024 (*salle réservée pour le CD44*)
 - ° Comité Régional des PDL : Le 9 novembre 2024 (*salle réservée*)

Questions diverses

- Réactivation du droit d'inscription au Cht Régional : 5€ / lutteur
- Lors de compétitions régionales obligation de fournir arbitres ou aides arbitres (chrono etc.) sinon 50€ d'amende
-
-

Interventions des personnalités

- Néant

Remise des récompenses

- Stevan : Cht France Universitaire (le 22 mars à Ceyrat)

Remise des plaquettes aux clubs FFLDA

- ALFA
- TG Vallet
- Lutte Olympique Mancelle
- Olympique Lutte Angers
- SCO Orvault

Merci de votre attention

Clôture de cette AGO à 17h00